

# *Compte rendu du Conseil Municipal*

## *Du mardi 22 juillet 2014*

**Absents excusés : Mmes GUERN-LAPORTE, HOUDOU et Mrs  
RIAUDEL, FORGET, MOREL, , LEPEC**

**09/15 présents**

*Nous souhaitons la bienvenue aux deux bébés de deux de nos employées. Lilou, la petite fille de Manuella et Noéline, petite fille de Valérie. Nous les remercions pour leur faire-part de naissance à notre rencontre. Un cadeau de naissance sera remis lors des vœux de la nouvelle année.*

### **PERSONNEL**

Nous devons recruter en raison de la mise en place des T.A.P à la rentrée prochaine, deux agents. Une personne à 25.50 heures/semaine et une autre à 4.00 heures/semaine.

- 25h50 : Madame BARON Raphaëlle (recrutée suite à un entretien d'embauche)
- 04h00 : Madame BEAUGAS (déjà employée comme A.V.S – Auxiliaire de Vie Scolaire par l'Education nationale au sein de notre école)

Nous délibérons : (pour Madame BARON)

**Pour : 09  
Contre : 00  
Abstention : 00**

Nous délibérons : (pour Madame BEAUGAS)

**Pour : 09  
Contre : 00  
Abstention : 00**

## **ACQUISITION FONCIERE**

Nous devons réfléchir et débattre sur la possible acquisition de la maison située rue de la mairie (centre bourg et attenante à notre mairie).

Cette maison est la propriété de Monsieur CHRETIEN Roland qui a hérité de cette dernière suite au décès de son frère Eugène. Un plan est projeté pour que nous puissions visualiser les pièces et les surfaces. Merci à Michel MONGONDRY qui a effectué les plans à l'échelle 1/100<sup>ème</sup> avec l'autorisation du propriétaire.

Monsieur CHRETIEN souhaite que ce soit nous qui nous portions acquéreurs. Ne voyant pas de décision de notre part, il a mis en vente la propriété dans une étude notariale.

Nous précisons que la « pression » est moindre car nous avons le droit de préemption.

Il est précisé que nous pourrions attendre la mise en place de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) et porté par le CG53. Cela servirait pour des communes comme la nôtre, d'investir sous des conditions financières très intéressantes en vue d'un investissement crédible pour une commune.

Là, le projet est idéalement placé et nous pourrions ouvrir nos réflexions sur le long terme (commerce, démantèlement, logement locatif communal etc.).

La mise à prix du bien immobilier serait de 45.000 €. A suivre...

## **RD 253**

Suite à notre rencontre avec les services « voirie et bâtiment » du CG53, il est projeté un plan d'un potentiel rond-point au lieu-dit « La Martinais ».

Le prix serait dans une enveloppe située entre 200.000 € et 300.000 € avec une subvention de 60.000 €.

Le directeur des services nous le propose car ses agents territoriaux doivent modifier l'ouvrage d'art (pont du ruisseau des brosses).

S'ils devaient le déplacer pour l'élargir, ce serait à la condition que nous acceptions sous 2 voire 3 ans, de faire le projet dudit rond-point. Suite aux différents débats, même si la vision de l'avenir « pencherait » sur cette option, nous préférons choisir l'option de la « raison » (financière essentiellement).

En conséquence de notre décision, l'ouvrage d'art sera renforcé mais pas déplacé. Aussi, le virage de la première partie de la RD 253 via COMMER ne sera pas élargi.

## GOURMANDINE

Les nouveaux propriétaires ayant soumis l'idée d'acheter le restaurant, propriété communale, c'est respectueusement que cette question est mise à l'ordre du jour sans pour autant avoir pensé à vendre notre bien communal.

Nous proposons de faire une évaluation aux « domaines patrimoniaux » pour connaître la valeur du bien.

A suivre...

## REPAS DES AINES

Le repas des aînés se déroulera le dimanche 14 septembre 2014 à partir de 12h00. Le service sera fait par les conseillers et leurs conjoints invités eux aussi. Nous verrons plus tard pour le menu (établi par Guy) et les différents achats. Un mail sera envoyé début septembre pour savoir qui souhaite s'occuper de telle ou telle chose.

**Guy accepte de faire le déjeuner.**

## ECOLE

Nous faisons un point sur les travaux de pré-rentrée. Les luminaires de 2 classes ont été faits. Un tableau a été inversé de sens car les craies n'écrivaient plus sur le revêtement. Il s'agissait aussi, de ne nettoyer ce revêtement qu'à l'eau claire.

Egalement en raison d'un enfant handicapé qui sera scolarisé dans notre école, nous devons acheter du matériel spécifique. Une institutrice s'en est occupée.

Quant à la peinture sur sol, nous verrons cela à la rentrée de septembre pour des devis.

## TRAVAUX

Un point est fait sur les différents travaux et devis en cours.

- Peinture au sol sur le village (en cours de devis)
- VC 107 ; mise en place des panneaux **(Ils ont été posés ainsi que l'arrêté et les courriers aux laiteries)**
- Salle communale : devis en cours pour les fenêtres et portes
- Salle communale : achat d'un micro et réparation des enceintes

## **CANTINE BELGEARD**

Une demande provenant de la commune de BELGEARD pour savoir si nous pourrions fournir 50 à 60 repas/jour. En effet, la commune de COMMER qui produit les repas souhaite augmenter le prix. De ce fait, BELGEARD prospecte ailleurs.

Nous avons opté pour proposer 4.50 € le repas ce qui fait cher au regard de ce qu'ils paient actuellement.

**Depuis, j'ai eu la réponse de GUY qui explique qu'avec ces repas supplémentaires, il faudrait investir dans un autre four (11 étages au lieu de 6), ainsi que d'autres matériels.**

**La réponse a été faite à la commune de BELGEARD et ils ont bien compris.**

## **SALLE COMMUNALE**

En raison d'un réassort de vaisselle, nous nous posons la question : est-ce utile de racheter de la vaisselle plutôt que de demander aux locataires de louer eux-mêmes la vaisselle ?

Nous débattons sur le sujet et mettons au vote l'arrêt de la location de la vaisselle (**sauf pour nos associations**)

Nous délibérons :

**Pour : 09  
Contre : 00  
Abstention : 00**

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Illuminations**

Nous avons opté pour une autre méthode d'illumination. Nous ferions une illumination centrée sur le centre bourg et garderions les deux traverses à l'entrée et à la sortie du village. Une idée serait d'illuminer un vendredi soir avec le pot d'hiver du village avancé début décembre (si le CASL acceptait). A suivre...

### **Matériel espaces verts**

Il est diffusé, pour information, un matériel spécifique aux espaces verts. Cette machine ne semblait pas faire l'unanimité. Nous ne donnons pas suite.

### **Machine à baguettes**

Une machine à baguettes pourrait être implantée sur le village. Nous nous renseignons sur les conditions. A suivre...

### **Baptême républicain**

Un baptême républicain aura lieu le samedi 23 août. Nous recherchons deux personnes pour officier.

### **Concours du fleurissement**

Une date automnale sera définie pour remettre les prix

### **Vœux de la mairie**

La date sera le vendredi soir 9 janvier 2015.

**[Prochain Conseil le Mardi 16 septembre 2014 à 20h15](#)**